



**Délibération du Conseil municipal
du 06 octobre 2025**

Objet : Créances éteintes 2025 au budget principal

Rapporteur : Monsieur John COLLEEMALLAY

Date de la convocation 30-09-2025	L'an deux mille vingt-cinq, Le six octobre à vingt heures, Le Conseil municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des mariages au Château de Buc, Sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire,
Date d'affichage 30-09-2025	Présents : M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEMALLAY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Annie SAINSILY, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Odile GENOVA, Mme Elisabeth MORELLI, Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI, M. Stéphane TOUVET, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Bruno GUILLON, Mme Isabelle BOURGEONNIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Christian GASQ, Mme Catherine LE DANTEC, M. Stéphane VIELLE, Mme Diane CHARLEMAGNE, Mme Pierrette MAZERY, Mme Véronique HUYNH.
Nombre de conseillers En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 26	Excusés représentés : Madame Elisabeth VERLY donne pouvoir à Madame Annie SAINSILY Madame Françoise GAULIER donne pouvoir à Madame Juliette ESPINOS Monsieur Hervé WIOLAND donne pouvoir à Monsieur John COLLEMALLAY Monsieur Dejan STANKOVIC donne pouvoir à Monsieur Stéphane GRASSET Absents : Monsieur Frank MARQUET Monsieur Rémy JOURDAN Madame Frédérique SARRAU

Mme Elisabeth MORELLI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents au moment du vote.

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20251014-DE_25-10-06-04-DE
Date de télétransmission : 14/10/2025
Date de réception préfecture : 14/10/2025

2025-10-06/04 Créances éteintes 2025 au budget principal

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif de la ville adopté le 24 mars 2025,

Vu l'état des créances éteintes établi par la Trésorerie Principale, d'un montant total de 1649,17 € pour le budget de la ville,

Considérant qu'à la suite de la mise en œuvre de l'ensemble des procédures de recouvrement des recettes par le comptable de la Commune que, certains redevables sont insolvable ou que les créances sont aussi minimes qu'il n'est pas possible d'exercer des poursuites,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville au chapitre 65, nature 6542,

Sur proposition du Maire,

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur John COLLEMALLAY,

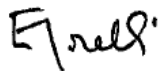
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

Autorise l'admission en non-valeur des titres de recettes dont la liste figure en annexe de la présente délibération, pour un montant total de 1649,17 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Extrait conforme au registre des délibérations

Le Secrétaire de séance,
Elisabeth MORELLI



Buc, le 06 octobre 2025

Le Maire,
Stéphane GRASSET

« Signature électronique »

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20251014-DE_25-10-06-04-DE
Date de télétransmission : 14/10/2025
Date de réception préfecture : 14/10/2025

078037

SGC VERSAILLES

Etat des présentations et admissions en non-valeur

12400 BUC

ORIGINE DOCUMENT :

Numéro du poste comptable : 078037
Budget collectivité : 12400
Id de la liste de présentation en NV : Id de la li
Liste de critères de tri : 4 Asc,5 Asc,7 Asc

12400 - BUC

Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux

Arrêtées à la date du 17/06/2025

Numéro de la liste : 7437581111

Type de liste : Créance éteinte

Le comptable public soussigné expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des pièces de recette portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande, en conséquence, l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de :

1 649,17 Euro (s)

12400 - BUC

Synthèse de la présentation en non-valeur

Arrêtées à la date du 17/06/2025

Numéro de la liste : 7437581111 - 17 Pièces présentées pour un montant de

1 649,17

Type de Liste : Créance éteinte

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique - Particulier	17	Pièces pour	1 649,17
Catégories de produits	Cantine enfants	8	Pièces pour	378,27
	Centre aere	9	Pièces pour	1 270,90
Motifs de présentation	Surendettement et décision effacement de dette	17	Pièces pour	1 649,17
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	9	Pièces pour	414,82
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000	8	Pièces pour	1 234,35
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	0	Pièces pour	0,00
	Supérieur ou égal à 5000	0	Pièces pour	0,00
Exercice de P.E.C	2025	4	Pièces pour	616,90
	2024	13	Pièces pour	1 032,27

12400 - BUC

Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux

Arrêtées à la date du 17/06/2025

Numéro de la liste : 7437581111

Type de liste : Créance éteinte

Nature juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Code service	Nom du redevable	Objet pièce	Etab. géo	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Obs
Particulie	2024	T-880	2	7067-281-		BECQUIN Ophelie	83		14,68	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2024	T-690	2	7067-281-		BECQUIN Ophelie	83		21,61	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2024	T-460	2	7067-281-		BECQUIN Ophelie	83		21,62	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2024	T-691	2	7067-281-		BECQUIN Ophelie	83		33,63	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2024	T-461	2	7067-281-		BECQUIN Ophelie	83		40,84	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2024	T-879	2	7067-281-		BECQUIN Ophelie	83		55,05	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2024	T-691	1	7066-331-		BECQUIN Ophelie	86		68,01	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2024	T-461	1	7066-331-		BECQUIN Ophelie	86		78,64	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2025	T-34	2	7067-281-		BECQUIN Ophelie	83		80,74	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2024	T-690	1	7066-331-		BECQUIN Ophelie	86		105,18	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2024	T-460	1	7066-331-		BECQUIN Ophelie	86		109,46	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2025	T-33	2	7067-281-		BECQUIN Ophelie	83		110,10	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2024	T-879	1	7066-331-		BECQUIN Ophelie	86		114,92	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2025	T-33	1	7066-331-		BECQUIN Ophelie	86		115,00	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2024	T-880	1	7066-331-		BECQUIN Ophelie	86		152,91	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2024	T-870	1	7066-331-		BECQUIN Ophelie	86		215,72	Surendettement et décision effacement de dette	
Particulie	2025	T-34	1	7066-331-		BECQUIN Ophelie	86		311,06	Surendettement et décision effacement de dette	
						TOTAL			1 649,17		

A VERSAILLES, Le 17/06/2025

Le Comptable Public

078037

SGC VERSAILLES

Etat des présentations et admissions en non-valeur

12400 BUC

Nombre de pages : 3

FIN DE DOCUMENT

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20251014-DE_25-10-06-04-DE
Date de télétransmission : 14/10/2025
Date de réception préfecture : 14/10/2025

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20251014-DE_25-10-06-04-DE
Date de télétransmission : 14/10/2025
Date de réception préfecture : 14/10/2025